CONSEIL DE QUARTIER
DE SAINT-SAUVEUR

Procès-verbal de la quatrième assemblée de l'année 2017 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sauveur mercredi 19 avril 2017, **18 h**, au Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 104.

PRÉSENCES :

Mmes	Sophie Gallais	Administratrice (2017)
	Marie-Louise Germain	Administratrice (2018)
	Gabrielle Ste-Marie	Administratrice (2017)
	Chantal Gilbert	Conseillère municipale
	Mélanie Fortin	Administratrice (2017)
MM.	Antoine Bernier	Trésorier (2018)
	Sylvain Simoneau	Président (2017)
	Guillaume Bélanger	Administrateur (2018)

Il y a quorum

ABSENCE :

M.	Olivier Meyer	Administrateur (2017)

AUTRE PARTICIPANT ET PARTICIPANTE :

M.	Denis Bergeron	Conseiller en consultation publique – Service de l'interaction citoyenne

Outre les noms énumérés ci-dessus, 1 personne assistait à cette assemblée.

Ordre du jour

17-04-01 Ouverture de l'assemblée

17-04-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

17-04-03 Fonctionnement du conseil d'administration
Adoption des états financiers
Adoption du rapport annuel

17-04-04 Grands dossiers du conseil de quartier

- Pouvoir d'initiative
  Réservation de fonds du budget d'initiative pour la publication des activités du conseil dans le journal Le Carillon
- Comité de verdissement et lutte contre les îlots de chaleur
  Réservation de fonds du budget d'initiative pour l'activité Fleurir Saint-Sauveur
- Fonds résiduel du plan directeur du quartier Saint-Sauveur
  Réservation de fonds du plan directeur du quartier Saint-Sauveur pour le projet Promenade Saint-Vallier

17-04-05 Varia

17-04-06 Période de questions et commentaires du public

17-04-07 Levée de l'assemblée

Veuillez noter que l'heure de début de chacun des points est approximative.

17-04-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 18 h 15.

17-04-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Bernier DÛMENT APPUYÉE PAR M. Guillaume Bélanger, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du 19 avril 2017.

Adopté à l'unanimité.

17-04-03 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Adoption des états financiers

Résolution CA-17-19
Concernant la ratification des états financiers de l'année 2016 du conseil de quartier

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Bernier DÛMENT APPUYÉE PAR M. Sylvain Simoneau, IL EST RÉSOLU d'adopter les états financiers de l'année 2017.

Adoptée à l'unanimité.

Adoption du rapport annuel

Résolution CA-17-20
Concernant l'adoption du rapport annuel 2016

- Considérant que le conseil de quartier doit résumer ses activités de l'année 2016 dans un rapport annuel ;
- Considérant qu'il est préférable que les administrateurs soient en accord avec le contenu du rapport annuel préparé par les divers comités ;
- Considérant que le contenu des textes du rapport annuel était disponible aux administrateurs pour commentaires ;

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Bernier DÛMENT APPUYÉ PAR Mme Marie-Louise Germain, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur adopte le rapport annuel 2016.

Adoptée à l'unanimité.

17-03-04 GRANDS DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

Pouvoir d'initiative

Réservation de fonds du budget d'initiative pour la publication des activités du conseil dans le journal Le Carillon

Résolution CA-17-21
Concernant la publication d'une page d'information du conseil de quartier de Saint-Sauveur dans les deux parutions annuelles du Journal Le Carillon

CONSIDÉRANT que le Conseil de quartier a noté une diminution du nombre de citoyens présents à ses assemblées ;

CONSIDÉRANT que le Conseil de quartier, et notamment le comité communication du conseil de quartier, souhaite rejoindre davantage la population du quartier afin de les informer des activités et implications du conseil de quartier de Saint-Sauveur, notamment du calendrier des rencontres, des sujets d'actualité, des débats et des réalisations du Conseil ;

CONSIDÉRANT que le Journal Le Carillon est un journal de quartier semestriel distribué à plus de 7500 copies aux résidents de Saint-Sauveur, est une initiative citoyenne pilotées par le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur ;

CONSIDÉRANT que le territoire couvert par le Journal Le Carillon coïncide avec celui du Conseil de quartier de Saint-Sauveur et permettrait de rejoindre les citoyens du quartier ;

CONSIDÉRANT que le coût de publication d'une page dans le Journal le Carillon est abordable et que le journal n'a pas de but lucratif ;

SUR PROPOSITION DE Mme Sophie Gallais DÛMENT APPUYÉE PAR MME Mélanie Fortin, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sauveur ;

- Réserve le montant de 400 $ de son budget d'initiative 2017 pour le projet de publication d'une page d'information à propos des activités du Conseil de quartier dans chacune des deux éditions annuelles 2017 du Journal le Carillon (200$ par publication) ;
- Demande à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou de lui verser ce montant dans le cadre de l'exercice du pouvoir d'initiative du conseil de quartier ;
- Verse ce montant sur résolution à la suite de la réception du bilan et des pièces justificatives de l'activité.

Adoptée à l'unanimité.

Comité de verdissement et lutte contre les îlots de chaleur

Réservation de fonds du budget d'initiative pour l'activité Fleurir Saint-Sauveur

Résolution CA-17-22
Concernant le projet Fleurir Saint-Sauveur 2017

CONSIDÉRANT le projet Fleurir Saint-Sauveur, édition 2017, présenté par le comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur du conseil de quartier avec la collaboration du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur ;

CONSIDÉRANT l'implication des membres du conseil de quartier dans l'activité ;

CONSIDÉRANT que l'activité permettrait aux citoyens d'améliorer leur qualité de vie et de santé ;

CONSIDÉRANT que l'activité permettrait de recruter des bénévoles dans le cadre d'un projet de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleurs ;

CONSIDÉRANT qu'un montant de 250 $ permettra de tenir un l'atelier de verdissement pour l'édition 2017 de l'activité Fleurir Saint-Sauveur ;

CONSIDÉRANT que, selon le budget du conseil de quartier de Saint-Sauveur, il n'y a pas de résidu du montant réservé l'an dernier pour les projets Fleurir Saint-Sauveur édition 2016 et pour l'activité de verdissement réalisé au Patro Laval ;

SUR PROPOSITION DE M Guillaume Bélanger DÛMENT APPUYÉE PAR M. Antoine Bernier IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Saint-Sauveur :

- Réserve le montant de 250$ de son budget d'initiative 2017 pour le projet de l'édition 2017 de l'activité Fleurir Saint-Sauveur mené par le conseil de quartier ;
- Demande à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou de lui verser ce montant dans le cadre de l'exercice du pouvoir d'initiative du conseil de quartier ;
- Verse ce montant sur résolution à la suite de la réception du bilan et des pièces justificatives de l'activité ;
- Affecte toute somme résiduelle à l'édition 2018 de l'activité Fleurir Saint-Sauveur.

Adoptée à l'unanimité.

<u>Fonds résiduel du plan directeur du quartier Saint-Sauveur</u>

Réservation de fonds du plan directeur du quartier Saint-Sauveur pour le projet Promenade Saint-Vallier

<u>Résolution CA-17-23</u>
Affectation d'une somme résiduelle du plan directeur de quartier au projet Promenade Saint-Vallier

CONSIDÉRANT qu'une somme résiduelle de 208 290,52 $ du plan directeur du quartier Saint-Sauveur est disponible, notamment pour des projets de verdissement ;

CONSIDÉRANT que le projet Promenade Saint-Vallier respecte plusieurs objectifs du plan directeur de quartier :

- 2.3 - Améliorer les espaces publics existants en ce qui a trait à l'éclairage, aux poteaux, aux fils aériens, aux trottoirs, à la propreté des lieux, à la chaussée, aux édifices publics, aux entrées du quartier, aux ruelles et à la signalisation ;
- 4.1 - Améliorer les conditions de déplacement des piétons afin de les rendre plus sécuritaires et bien gérer les conflits potentiels avec les autres usagers (dans les escaliers, sur les trottoirs et sur les artères) ;

- 8.1 - Protéger, consolider, mettre en valeur et améliorer le couvert végétal du quartier, les espaces verts et la falaise ;

CONSIDÉRANT que le projet Promenade Saint-Vallier respecte également les orientations prise par le Conseil de quartier concernant l'utilisation des sommes résiduelles du plan directeur adoptées dans la résolution CA-15-28 ;

CONSIDÉRANT que le projet Promenade Saint-Vallier respecte également les orientations du Plan de mobilité durable du quartier rédigé conjointement par le Conseil de quartier et le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur ;

CONSIDÉRANT que le projet Promenade Saint-Vallier permettrait de revitaliser et verdir le segment de la rue Saint-Vallier Ouest entre les rues Durocher et Carillon ;

CONSIDÉRANT le budget et l'échéancier du projet de Promenade Saint-Vallier ;

CONSIDÉRANT que la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement La Cité-Limoilou, le Service du développement économique et des grands projets et le Bureau des transports de la Ville de Québec collaborent au projet ;

SUR PROPOSITION DE Mme Sophie Gallais DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Gabrielle Ste-Marie, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Saint-Sauveur affecte un montant de 30 000 $ des fonds résiduels du plan directeur du quartier Saint-Sauveur au projet Promenade Saint-Vallier.

Adoptée à l'unanimité.

17-03-05 VARIA

M. Denis Bergeron mentionne que lors de la prochaine rencontre du conseil de quartier, il y aura deux dossiers de consultation publique.

17-03-06 PÉRIODE DE QUESTION ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC

Un citoyen demande s'il y aura une présentation de l'Institut canadien portant sur le projet de l'ancienne église. Le dossier est entre les mains de Mme Gilbert.

17-03-13 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 18 h 36.

_____	_____
Sylvain Simoneau	Mélanie Fortin
Président	Secrétaire